

Constitution du dossier sportif

Dossier à retirer au Lycée Blaise-Pascal (ou à télécharger sur le site internet de l'établissement)

<http://lycee.blaisepascal.fr>

et à retourner à l'établissement

Lycée Blaise-Pascal

Secrétariat de M. le Proviseur

36, avenue Carnot 63037 CLERMONT FERRAND)

avec les pièces suivantes avant le **21 mai 2011*** (Ce dossier ne dispense en aucun cas des procédures d'orientation habituelles).

🔗 DOSSIER SPORTIF

- fiche de candidature
- fiche de contrôle médical remplie et signée
- copie des bulletins trimestriels de l'année en cours.
(3^{ème} trimestre à envoyer ultérieurement, après le conseil de classe)
- résultats sportifs 2009 – 2010 – 2011
- attestation précisant votre appartenance à un club d'athlétisme

🔗 DOSSIER D'ORIENTATION

- dossier d'orientation de fin de 3^{ème} (ou de fin de 2^{nde}) doit être établi dans l'établissement d'origine.

Pour les vœux extérieurs à l'Académie,

le dossier d'orientation, doit parvenir avant le 21 Mai 2011 à :

Inspection Académique du Puy de Dôme

Inspection de l'Information et de l'Orientation

Cité Administrative – rue Pélissier

63034 – CLERMONT FERRAND CEDEX

**ces dates sont susceptibles d'être légèrement modifiées car nous n'avons pas encore le calendrier. Consulter notre site internet ou appeler au 04.73.98.26.55 (secrétariat proviseur) ou l'Inspection Académique 04.73.60.99.38 pour confirmation des dates limites.*

Responsable de la section : Mme Christiane AGUERRE 04.73.90.76.21